

Le Conseil d'Administration de la SAMIR s'est réuni le 8 septembre 2015 sous la présidence du Sheikh Mohamed Hussein AL-AMOUDI afin d'arrêter les comptes semestriels et d'examiner le plan de restructuration financière de la société.

Au terme du premier semestre 2015, les comptes de la société font apparaître un résultat négatif de 2. 172 millions MAD en raison de l'arrêt de maintenance quinquennal de la raffinerie durant les mois de janvier et février, suivi d'une baisse d'activité durant le restant du semestre. Cette situation a impacté négativement les ventes globales de la société qui ont enregistré un recul de 32% et une baisse du Chiffre d'Affaires de 50%, en comparaison avec la même période de l'année dernière.

Après avoir pris connaissance des recommandations de son conseiller financier, le Conseil d'Administration a pris acte de la nécessité de procéder, dans les plus brefs délais, à une augmentation de capital et se réunira le Vendredi 11 Septembre 2015 afin d'en fixer les modalités définitives et de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Le Conseil d'Administration